

Le Fonds de dotation du Périgord Noir, un nouvel acteur du mécénat culturel territorial

Montignac, 24 octobre 2014 – Initié en début d'été par le Festival du Périgord Noir et ses associations fondatrices, le Fonds de dotation du Périgord Noir est un dispositif innovant de mécénat culturel, avec une forte identité territoriale. Il a pour objectif de servir le rayonnement du Festival et mettre en lumière le dynamisme culturel périgourdin, en France et à l'étranger, à travers ses multiples actions artistiques, sociales et éducatives. Engagé dans une campagne de sensibilisation nationale, le Fonds entend mobiliser des donateurs privés, entreprises et particuliers, autour d'un projet fédérateur qui contribue à l'attractivité du Périgord.

Le Festival du Périgord Noir, musique et histoire en Périgord Noir

Chaque été, le Festival du Périgord Noir attire, par la qualité et la créativité de sa programmation, les mélomanes venus du monde entier écouter de la musique classique ou du jazz. Au cœur du patrimoine mondial de l'Humanité, entre Vézère et Dordogne, de jeunes talents et des interprètes de renom font vibrer les plus beaux sites historiques du territoire périgourdin, avec une passion communicative.

Au-delà de ses concerts et de ses animations estivales, le Festival du Périgord Noir s'attache à faire vivre ce bouillonnement culturel tout au long de l'année à travers de nombreuses actions régionales de formation dédiées aux jeunes musiciens et de sensibilisation auprès d'un public spécifique ou éloigné de l'offre artistique.

La 32^e édition du Festival du Périgord Noir, terminée récemment, fut une fois encore l'évènement musical incontournable de l'été, avec 35 spectacles, dont 10 gratuits et **une création originale « Mamamouchi, ou Molière et Lully de Versailles à la Sublime Porte »** qui part en tournée en France et autour de la Méditerranée de 2015 à 2017, 150 artistes de toutes nationalités, 15 sites ou lieux patrimoniaux prestigieux, plus de 10 000 spectateurs, 2 résidences d'artistes et 1 200 enfants sensibilisés.

Le Fonds de dotation du Périgord Noir, au service du Festival et de ses initiatives associées

Fort de son engagement quotidien et pérenne, de son ancrage territorial indéniable et du soutien de ses fidèles partenaires, **le Festival du Périgord Noir a souhaité étendre son rayonnement et amplifier sa démarche d'intérêt général en créant, au début de l'été, le Fonds de dotation du Périgord Noir.**

Celui-ci a pour vocation de soutenir la croissance du Festival, en France et à l'international, et d'accompagner les multiples initiatives culturelles, sociales et éducatives qui lui sont associées.

« La culture est notre part de rêve, celle que nous devons plus que jamais préserver et faire rayonner dans un climat politique, économique et social soumis à de fortes tensions. Animés depuis trente-deux ans par la même volonté de placer la musique au cœur de la vie solidaire des territoires, nous voulons, avec le Fonds de dotation du Périgord Noir, porter plus loin encore ces valeurs de générosité et de partage ».

Jean-Luc SOULÉ, Président du Festival, du Fonds de dotation et des Académies du Périgord Noir.



FONDS DE DOTATION du PÉRIGORD NOIR

Convaincus qu'une offre culturelle de qualité concourt activement à la compétitivité et à l'attractivité du territoire, les initiateurs du Fonds de dotation du Périgord Noir ont déterminé **trois axes majeurs** pour guider leurs actions.

- **Le soutien à la carrière de jeunes musiciens prometteurs identifiés en Périgord Noir**

L'objectif : révéler les potentialités et valoriser les compétences musicales issues du territoire.

Cela se traduit par des aides allouées à la création, à la production et à la diffusion nationale et internationale d'œuvres lyriques qui fait appel à des jeunes artistes, mais aussi par l'attribution de bourses à des jeunes musiciens, ou encore, par la formation et les échanges intergénérationnels entre musiciens (via les master classes et les académies).

Exemple : La production originale « *Mamamouchi, ou Molière et Lully de Versailles à la Sublime Porte* », présentée en avant-première début août à l'abbaye de Saint-Amand-de-Coly, illustre parfaitement l'engagement du Fonds de dotation dans cette voie. Cette création, montée par l'Académie de musique ancienne du Périgord Noir et mise en scène par Jean-Paul BOURON, permet à de jeunes musiciens et chanteurs, venus de tous horizons, de faire valoir leur virtuosité et leur talent scénique auprès d'un large public international. Une tournée du spectacle (négociations en cours) est envisagée en France pour la saison 2015/2016 ainsi que sur différentes scènes étrangères : en Autriche, en Hongrie (plusieurs villes), en Turquie et au Liban.

- **Le développement d'une solidarité musicale envers les publics empêchés du Périgord Noir**

L'objectif : partager la culture musicale avec ceux qui en sont éloignés (personnes âgées dépendantes, handicapés, jeunes publics peu familiers de ce répertoire) pour recréer du lien social, vecteur de cohésion.

Exemple : le Fonds de dotation soutient les actions du Bus de l'Orgue ainsi que celles menées avec la Fondation de Selves (institut médico-éducatif pour enfants handicapés) et avec le Foyer de Vie Lysander à Bassillac (structure d'accueil pour handicapés). Des projets innovants avec des structures sociales peuvent également être envisagés, notamment en direction des maisons de retraite.

- **La valorisation de lieux patrimoniaux du Périgord Noir**

L'objectif : contribuer au dynamisme touristique du territoire. Chaque année, le Festival réunit plus de 10 000 personnes dans des sites chargés d'histoire pour assister à ses représentations musicales. Inscrites dans la durée, ces actions permettent à un large public de découvrir églises, chapelles, abbayes, châteaux, parcs et jardins qui font la richesse et la beauté de la région. Des actions sont en cours dans ce domaine.

Exemple : développer des offres touristiques en synergie avec l'hôtellerie régionale, notamment avec l'ouverture en 2016 de Lascaux IV, ou encore amplifier les rencontres musicales initiées en 2012 entre le Périgord et la Chine, avec la mise en œuvre d'une démarche associant musique et patrimoine périgourdin en direction d'un public ciblé de décideurs chinois.

Les projets présentés au Fonds de dotation du Périgord Noir doivent en respecter les objectifs statutaires. Leur sélection est assurée par un comité constitué de représentants du collège des fondateurs et des donateurs.



Rejoindre le Fonds de dotation du Périgord Noir, un engagement de cœur et de raison

Créé fin mai 2014, Le Fonds de dotation du Périgord Noir a lancé sa première campagne nationale d'appel à la générosité publique courant juin. La collecte de dons est soutenue par une tournée de conférences organisée en région Aquitaine en 2014/2015.

Le 27 juin dernier, une première conférence de présentation marquant la naissance officielle du Fonds s'est tenue à Condat (Dordogne) en présence de particuliers, acteurs économiques et représentants des institutions politiques du département.

La prochaine « *Rencontre sur le mécénat culturel territorial* » aura lieu **vendredi 14 novembre** à la **Maison des Vins de Bergerac**, en partenariat avec le **CIVRB**, avec une conférence musicale et une table ronde sur « *Le mécénat culturel, un enjeu pour développer la compétitivité des territoires* », en présence de nombreuses personnalités de la région.

Le Fonds de dotation du Périgord Noir s'adresse aux personnalités morales (entreprises, fondations, fonds de dotation ou associations) et aux particuliers. Il permet à chacun de **s'impliquer dans le rayonnement culturel du territoire, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux**. Deux options sont proposées pour rejoindre le fonds et soutenir ses projets : devenir membre fondateur ou membre donateur.

- **Les membres fondateurs** participent à la gouvernance du fonds de dotation et apportent un montant capitalisé, dès la création du fonds.
- **Les membres donateurs** participent aux projets éligibles à l'intervention du fonds et s'engagent sur un apport financier régulier, sur la base d'une périodicité annuelle ou pluriannuelle. Le premier niveau de don est fixé à 200 euros.

Les entreprises soutenant le Fonds bénéficient également de supports de communication pour leurs opérations internes et externes.

Objectifs du Fonds : réunir 100 000 euros pour la saison 2014/2015, 300 à 400 000 euros à fin 2016 et environ 1,2 million d'euros à l'horizon 2020. 80 % des dons collectés seront affectés à des projets novateurs, les 20 % restants seront capitalisés au niveau du fonds.

En savoir plus sur le fonds de dotation

Institué par la loi du 4 août 2008 de modernisation de l'économie (loi LME), le fonds de dotation est un dispositif original et innovant pour le financement du mécénat.

Ses nombreux atouts (souplesse d'organisation, facilité de gestion) lui valent un succès croissant. Il s'appuie sur un régime fiscal attractif pour les donateurs, entreprises et particuliers.

▪ Dons des entreprises

Les dons effectués ouvrent droit à **une réduction d'impôt (IS) de 60 % du montant des versements**, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxe avec une possibilité de report de l'excédent du don sur les cinq années suivantes. Des contreparties peuvent être accordées jusqu'à 25 % du montant du don.

Par exemple, un don de 20 000 euros génère une déduction de l'IS de 12 000 euros, soit un coût réel de 8 000 euros (indépendamment des contreparties possibles).

▪ Dons des particuliers

Les dons effectués ouvrent droit à **une réduction d'impôt (IR) de 66 % du montant des versements**. Montant du don plafonné à 20 % du revenu imposable. Report possible de l'excédent du don non déductible sur les 5 années suivantes.

Par exemple, un don de 5 000 euros génère une déduction de l'IR de 3 300 euros, soit un coût réel de 1 700 euros.

Plus d'informations sur www.budget.gouv.fr

À propos du Fonds de dotation du Périgord Noir

Le Fonds de dotation du Périgord Noir a été enregistré à la préfecture de Dordogne le 16 mai 2014 et publié au Journal Officiel le 31 mai 2014. Ses fondateurs statutaires sont l'association *Musique et Histoire en Montignacois*, (Montignac-Lascaux), présidée par Jean-Luc SOULÉ et l'association *Les Amis de la Musique en Périgord Noir*, (Coly), dirigée par Alain MOULINIER, deux structures qui portent les diverses activités du Festival du Périgord Noir depuis sa création en 1983. Son siège social est basé à Montignac-Lascaux.

Président – Jean-Luc SOULÉ, trésorier – Alain LARRIEU, secrétaire général – Alain MOULINIER.

Sites : www.fondsdedotationduperigordnoir.fr et www.festivalduperigordnoir.fr.

Contact presse : Florence PEYRON. E-mail : fpeyron@latelier-rp.fr. Mobile : 06 74 40 70 06